

Marie Moisan

*Synthèse du Rapport d'évaluation
du projet de service de garde
à Saint-Épiphanie*

RECHERCHE • ÉVALUATION • STATISTIQUE

Marie Moisan

*Synthèse du Rapport d'évaluation
du projet de service de garde
à Saint-Épiphane*

Le présent document est un résumé du document intitulé
Rapport d'évaluation du projet de service de garde à Saint-Épiphan
(recherche et rédaction : Colette Schoonbroodt, Ph. D.).

RÉDACTION

Marie Moisan
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

COMITÉ-CONSEIL DE L'ÉVALUATION

André Breton
Johanne Gauthier
Carmen Hatin
Marie Moisan
Sabin Tremblay
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

ÉDITION

Direction des relations publiques et des communications
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

Pour obtenir un exemplaire de ce document :

Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
425, rue Saint-Amable, Québec (Québec) G1R 4Z1
600, rue Fullum, Montréal (Québec) H2K 4S7

Numéros de téléphone :
Région de Québec : 418 643-4721
Ailleurs au Québec : 1 888 643-4721

Courriel : famille@mfacf.gouv.qc.ca

F-5100 (2006-08)

Dépôt légal – 2006
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 10 : 2-550-47590-9
ISBN 13 : 978-550-47590-3

© Gouvernement du Québec

Table des matières

INTRODUCTION : L'ÉVALUATION ET SES OBJECTIFS	5
MÉTHODOLOGIE	6
1. CONTEXTE DU PROJET DE SAINT-ÉPIPHANE.....	6
2. ÉLABORATION D'UN PROJET POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DÉCELÉS.	7
3. IMPLANTATION DU PROJET DE SERVICE DE GARDE ITINÉRANT	7
4. FONCTIONNEMENT DE LA PREMIÈRE ANNÉE.....	8
4.1 Fréquentation du service au cours de la première année	8
4.2 Organisation du service de garde.....	8
5. TRANSFORMATION DU PROJET ET FONCTIONNEMENT DE LA DEUXIÈME ANNÉE.....	9
5.1 Fréquentation du service au cours de la deuxième année.....	9
5.2 Organisation du service de garde au cours de la deuxième année	10
6. L'APPRÉCIATION DU SERVICE DE GARDE DE SAINT-ÉPIPHANE	10
7. LES EFFETS PERÇUS DU PROJET	11
7.1 Les effets sur les enfants	11
7.2 Les effets sur les parents	12
7.3 Les effets sur la communauté.....	12
CONCLUSION : QUELQUES DIFFICULTÉS ET PLUSIEURS ÉLÉMENTS GAGNANTS	15

Introduction : l'évaluation et ses objectifs

En février 2003, le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, alors ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille¹, a donné son accord à l'expérimentation, pendant trois ans, d'une façon novatrice d'offrir des services de garde dans trois petites municipalités rurales économiquement défavorisées. Ces services devaient être donnés par des éducatrices « volantes » d'un centre de la petite enfance (CPE) à raison de deux jours par semaine dans chacun des villages de Saint-Épiphanie, Saint-François-Xavier-de-Viger et Saint-Paul-de-la-Croix, dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup. On a désigné le projet sous le vocable de « service de garde itinérant ». Le projet a subi par la suite des changements importants. On a renoncé notamment à son caractère itinérant pour donner plutôt des services de garde plus étendus dans le seul village de Saint-Épiphanie.

L'évaluation du projet de Saint-Épiphanie porte d'abord sur son implantation et sur les processus qui ont été au cœur de sa mise en œuvre. Quelles actions étaient prévues dans le projet initial de service de garde itinérant? Qu'est-ce qui a vraiment été fait, comment et pourquoi? Voilà les principales questions auxquelles l'évaluation de l'implantation devait chercher à répondre. Le rapport d'évaluation décrit les activités accomplies au cours des deux premières années du projet, notamment en ce qui concerne l'organisation du service de garde de Saint-Épiphanie, et met en lumière les forces et les difficultés éprouvées. Il décrit aussi le travail de partenariat qui a rendu l'expérience possible.

L'évaluation s'intéresse de plus à la différence importante entre le projet initial de service de garde itinérant et l'actuel service à temps plein offert dans le seul village de Saint-Épiphanie.

1. Au moment où le projet a été pensé, le Ministère était connu sous le nom de ministère de la Famille et de l'Enfance. Quand le Ministère a approuvé le projet en 2003, il était devenu le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

Pourquoi un tel changement? Comment les besoins initiaux avaient-ils été évalués et comment ont-ils évolué pour qu'on en vienne à apporter ce changement? Comment les partenaires du projet perçoivent-ils ce changement?

Certaines questions d'évaluation ont trait aussi aux résultats et aux effets du projet de Saint-Épiphanie. Rappelons qu'il se donnait pour objectifs d'offrir des services de garde adaptés à la réalité des milieux ruraux et de favoriser le développement global des enfants. Les parents perçoivent-ils l'utilité du projet à ces égards? À quels besoins le projet a-t-il répondu? Perçoit-on des effets de la fréquentation du service de garde sur les enfants? Le projet a-t-il eu une incidence sur la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales des parents? Les partenaires perçoivent-ils des effets du projet sur la vie de leur communauté?

En résumé, l'évaluation poursuit les objectifs suivants :

Objectif 1

Décrire la mise en œuvre, l'évolution et le fonctionnement du projet de service de garde itinérant, devenu projet de Saint-Épiphanie.

Objectif 2

Vérifier l'adéquation de la réponse aux besoins des familles qui ont utilisé le service de garde de Saint-Épiphanie.

Objectif 3

Connaître la perception des partenaires quant aux effets du projet sur la communauté.

L'évaluation du projet de Saint-Épiphanie porte sur la période de préparation et d'implantation du projet ainsi que sur les deux premières années de fonctionnement du service de garde. La première année de fonctionnement s'est étendue de septembre 2003 à août 2004, alors que la petite installation offrait des services deux jours par semaine. La deuxième année a couvert la période de septembre 2004 à août 2005. L'offre de services de garde était alors de cinq jours par semaine.

Méthodologie

L'évaluation du projet s'appuie sur une méthodologie d'abord qualitative. Des entrevues individuelles semi-dirigées ont été conduites avec dix-sept intervenants qui ont été associés de près ou de loin à l'élaboration du projet et à son évolution : intervenants du CLSC Rivières et Marées, du CPE Des Jardins-Jolis et du CPE de Rivière-du-Loup, du milieu scolaire, du Conseil régional de concertation et de développement, des organismes communautaires La Table des Cinq Cantons et le Club Optimiste, du Centre jeunesse de Rivière-du-Loup, des conseils municipaux de Saint-Épiphanie, Saint-Paul-de-la-Croix et Saint-François-Xavier-de-Viger et du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Des entrevues semi-dirigées de groupe ont également été menées avec des parents dont les enfants ont fréquenté le service de garde de Saint-Épiphanie à un moment ou l'autre au cours de la deuxième année du projet. Seize des dix-neuf parents ont pu être invités. Douze ont effectivement participé aux groupes de discussion, alors que deux ont livré par écrit leurs commentaires sur le service de garde.

Une analyse quantitative de la fréquentation du service de garde au cours des première et deuxième années du projet a été effectuée à partir des données sur la présence quotidienne des enfants fournies par le CPE.

1. Contexte du projet de Saint-Épiphanie

Différents éléments sont à l'origine de la mise sur pied du projet de service de garde itinérant qui s'est par la suite sédentarisé à Saint-Épiphanie. Sur le plan socioéconomique, soulignons d'abord que les trois municipalités visées par le projet initial (Saint-Épiphanie, Saint-François-Xavier-de-Viger et Saint-Paul-de-la-Croix) sont parmi les quatre municipalités les plus défavorisées de la MRC de Rivière-du-Loup. En 2002, 40 % de leur population bénéficiait de prestations gouvernementales, contre 21,7 % dans l'ensemble de la MRC. Le revenu des ménages se situait entre 25 200 \$ et 27 300 \$, contre une moyenne de 37 100 \$ pour la MRC. Dans un tel contexte, le maintien et le développement de certains services représentent des nécessités : sans services, les villages se vident. Historiquement, la menace de fermeture de l'école de Saint-François-Xavier-de-Viger a d'ailleurs entraîné la mobilisation locale et la

concertation avec le village de Saint-Épiphanie pour répartir la population scolaire dans les écoles des deux villages.

D'autres éléments ont joué un rôle plus direct dans la mise sur pied du projet. En 2001, le Conseil régional de concertation et de développement a dressé le portrait du nombre de places nécessaires et existantes en service de garde pour les trois villages. On a recensé 76 enfants de 0-4 ans, et on estimait les besoins à 39 places, alors que seule une responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG) offrait des services à Saint-Épiphanie, en l'occurrence neuf places. Par la suite, la RSG a réduit son offre de places à six, pour finalement fermer son service. Les intervenants constataient notamment que :

- Le recours au milieu familial non régi pose des problèmes tels que le manque d'accessibilité financière pour les parents, la qualité déficiente du service, l'absence d'expérience professionnelle suffisante de la gardienne pour venir en aide aux enfants qui ont des besoins de stimulation précoce et le refus de certaines gardiennes de recevoir des enfants qui ont des difficultés. Ces problèmes sont particulièrement ressentis par les parents défavorisés.
- La distance à parcourir pour avoir accès à des services de garde reconnus est un obstacle majeur à l'utilisation des services de garde par les parents. Dans certains cas, les parents n'ont pas de moyen de transport. Dans d'autres, les milieux de garde régis ne sont pas situés dans la même direction que le lieu de travail des parents.
- Dans les villages concernés, il est très difficile de recruter des RSG qui satisfont aux critères de qualité et de sécurité des CPE et du Ministère. Plusieurs tentatives ont été faites, sans succès.

Les intervenants concluaient donc à l'existence de besoins de services de garde qui n'étaient pas comblés en 2002. Il fallait pouvoir offrir des services de qualité qui favoriseraient le développement des enfants, notamment pour les enfants inscrits au programme Tournesol de stimulation précoce, qui exige la fréquentation d'un service de garde deux jours par semaine. Huit à dix enfants inscrits à ce programme, et d'autres inscrits sur la liste d'attente du programme, ne bénéficiaient pas de services de garde en 2002. Il fallait

aussi rendre accessibles dans les villages des services reconnus et à contribution réduite pour favoriser la conciliation du travail et de la famille et le répit parental. En 2002, sept enfants étaient gardés à une quinzaine de kilomètres de leur domicile.

On a tenté de trouver une réponse aux besoins de garde en dehors de la solution de la garde en milieu familial qui est traditionnellement adoptée en milieu rural. Comme nous venons de le mentionner, plusieurs tentatives de recruter des RSG avaient déjà échoué, parce que les candidates ne possédaient pas les habiletés professionnelles ou la formation requises ou parce que l'endroit où elles auraient installé leur service de garde n'était pas adéquat. Des intervenants avaient même demandé, en vain, aux CPE d'assouplir leurs critères de recrutement des RSG. Par ailleurs, la solution RSG ne semble pas toujours appropriée dans ce milieu compte tenu de la clientèle visée, à savoir une proportion relativement importante d'enfants vulnérables recommandés par le CLSC. En effet, selon des intervenantes de CPE rencontrées, cette clientèle plus « difficile » a souvent du mal à être acceptée en milieu familial. Enfin, la « mentalité de village », dans les très petits milieux où tout le monde se connaît, rend la garde en milieu familial difficile : des parents ne veulent pas faire garder leur enfant chez madame X pour telle ou telle raison ; quand ils recourent à ses services, ils ne prennent pas au sérieux les règles comme celles qui concernent les heures d'ouverture, si bien que les RSG accréditées dans le passé n'ont pas maintenu leur service ouvert très longtemps.

2. Élaboration d'un projet pour répondre aux besoins décelés

Les besoins décelés en matière de services de garde ont amené le Conseil régional de concertation et de développement, le CPE Des Jardins-Jolis, le CPE de Rivière-du-Loup et le CLSC à constituer un comité de travail. Des représentants du milieu scolaire et du Ministère s'y sont joints peu après. Le projet a pris forme. Les trois municipalités concernées y ont aussi été associées ainsi que le Club Optimiste et le groupe communautaire La Table des Cinq Cantons. Le projet devait prioritairement favoriser le développement des enfants et notamment assurer la stimulation précoce de ceux qui sont inscrits au

programme Tournesol. Il devait être accessible géographiquement. Comme les tentatives de reconnaissance de RSG n'avaient mené à rien, et comme il n'était ni justifié ni réaliste d'offrir cinq jours de garde dans chacun des villages, la solution d'une installation itinérante a vu le jour. C'est la solution qui a été adoptée, en dépit du fait que l'offre de deux jours de services de garde reléguait les besoins de conciliation du travail et de la famille au second plan.

On aurait, au départ, souhaité un projet simple et peu coûteux. Cependant, pour offrir des services de qualité à contribution réduite, il faut pouvoir satisfaire aux normes du Ministère. Le projet a pris par conséquent la forme d'une nouvelle installation rattachée à un CPE. Il a été accepté pour une période d'expérimentation de trois ans par le Ministère. On prévoyait offrir des services de garde deux jours par semaine à Saint-Épiphanie au cours de la première année. La deuxième année, des services devaient être offerts aussi à Saint-Paul-de-la-Croix deux jours par semaine. Saint-François-Xavier-de-Viger devait s'ajouter aux deux autres villages la troisième année. Des éducatrices « volantes » devaient se déplacer d'un village à l'autre.

3. Implantation du projet de service de garde itinérant

Après l'acceptation du projet par le Ministère, un comité de suivi s'est mis en place sur la base de l'ancien comité de travail. Certains anciens partenaires s'en sont retirés, de nouveaux s'y sont joints, notamment des représentants des municipalités et des représentants d'organismes communautaires. Même si le CPE de Rivière-du-Loup était au cœur de l'élaboration du projet, c'est le CPE Des Jardins-Jolis qui en est devenu le promoteur, car lui seul possédait encore un bassin de places à créer. Une éducatrice chevronnée, autonome et capable de travailler en concertation avec l'intervenant du projet Tournesol, a été choisie pour implanter le projet de Saint-Épiphanie. Elle s'est occupée dans un premier temps de l'aménagement du local. Elle a mené aussi des activités de sensibilisation de la population et de recrutement des enfants. En effet, les parents de milieux défavorisés ne voient pas toujours l'utilité d'un service de garde éducatif. De plus, il fallait informer l'ensemble de la population de l'ouverture prochaine du service de garde. C'est la même

éducatrice qui, une fois le service ouvert, a été l'éducatrice principale à Saint-Épiphanie.

Le service de garde s'est installé au sous-sol de l'école de Saint-Épiphanie, malgré certaines réticences initiales de membres du personnel scolaire. Le local a été prêté gracieusement par l'école, qui pourvoit aussi à l'entretien des lieux. Des travaux ont été effectués pour que le local réponde aux normes du Ministère, comme la construction d'un cabinet de toilette, l'aménagement d'un espace cuisine, l'aménagement d'un vestiaire, le revêtement du sol, la fenestration, l'aménagement d'une cour extérieure distincte de celle des enfants de l'école. Une somme de 30 000 \$ réunie par les partenaires locaux du projet a servi à payer les aménagements. Les travaux d'excavation dans la cour ont été effectués gratuitement par la municipalité.

4. Fonctionnement de la première année

4.1 Fréquentation du service au cours de la première année²

Au cours de la première année, soit entre le 8 septembre 2003 et le 12 septembre 2004, le service de garde disposait de huit places et il était ouvert deux jours par semaine. Il faut noter qu'au début du projet, le service de garde a mis quelques semaines avant que toutes les places soient attribuées. En fait, le service de garde fonctionnait avec quatre et cinq enfants les trois premières semaines, puis avec sept enfants pendant plusieurs autres semaines. Il a fallu attendre la douzième semaine d'activité pour que les huit places offertes soient occupées. Malgré cela, le taux d'absence³ a été seulement de 7,8%. C'est donc dire qu'à partir du moment où un enfant entrait au service de garde, il le fréquentait de manière assidue. Au cours de la première année, le CPE n'a procédé à aucun remplacement d'enfant absent.

2. Les données relatives à la fréquentation pour les deux années ont été analysées par Sabin Tremblay de la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du Ministère. L'analyse intégrale de la fréquentation paraît en annexe du rapport de Colette Schoonbroodt.

3. Pourcentage des jours d'absence sur le total de jours-places ouvrables.

Dix enfants fréquentaient le service de garde la première année. Ils se partageaient les huit places disponibles. Quatre enfants avaient plus de 4 ans lorsqu'ils ont commencé à fréquenter le service de garde. Les six autres étaient âgés de un an et demi à 3 ans et 9 mois.

Parmi les dix enfants, cinq avaient été adressés au service de garde par le CLSC et inscrits au programme Tournesol, notamment à cause de difficultés de langage ou de problèmes socio-affectifs ou cognitifs.

Au chapitre de la situation de travail des parents, notons que les parents de trois enfants vivaient des prestations de l'État, alors que les sept autres enfants avaient un ou leurs deux parents qui travaillaient⁴.

4.2 Organisation du service de garde

Le service de garde était ouvert deux jours par semaine, les mercredis et les jeudis, de 8 h à 18 h, sauf en mai et juin où l'ouverture s'est faite à 7 h 30. Deux éducatrices y travaillaient, l'une dix-huit heures par semaine (c'est elle qui avait travaillé à l'implantation du projet), l'autre, six heures. La première habitait Rivière-du-Loup, ce qui lui assurait une « neutralité » par rapport à la dynamique du village. La deuxième vivait à Saint-Épiphanie. Cet arrangement s'est avéré pratique en cas d'événements comme des tempêtes, en plus de créer un emploi pour quelqu'un de la municipalité. Des ententes particulières avaient été négociées avec le syndicat du CPE pour permettre une gestion souple du projet de Saint-Épiphanie et assurer la stabilité du personnel auprès des enfants.

Les repas étaient préparés par la cuisinière du CPE à Rivière-du-Loup, emballés sous vide et transportés par l'éducatrice de Saint-Épiphanie qui habitait Rivière-du-Loup. Il suffisait de réchauffer avant de servir. Après le repas, deux enfants de 4 ans qui étaient inscrits à la prématernelle quittaient le service de garde, pendant que les petits faisaient la sieste. Ils revenaient au service de garde à 15 h 10, pour la collation. Un accès

4. Dans un cas sur les sept, l'un des parents travaillait à l'extérieur et l'autre s'occupait de la maison.

intérieur a été aménagé entre l'école et le service de garde.

L'entretien des planchers et des vitres était assumé par le concierge de l'école. Pendant la période estivale, une aide-éducatrice a été embauchée. L'époussetage était fait par les éducatrices quand les enfants étaient partis, et elles faisaient chez elles la lessive des draps, bavettes et serviettes.

5. Transformation du projet et

fonctionnement de la deuxième année

La deuxième année, le service aurait en principe dû continuer à être offert deux jours par semaine à Saint-Épiphanie, en plus d'être offert à Saint-Paul-de-la-Croix deux autres journées. Le comité de suivi a décidé plutôt d'étendre l'horaire à cinq jours à Saint-Épiphanie et de ne pas offrir des services dans les autres villages. Il a renoncé par le fait même au caractère itinérant qui faisait l'originalité du projet initial. Les raisons d'un tel changement sont les suivantes :

- À Saint-François-Xavier-de-Viger : les besoins décelés en 2001-2002 avaient évolué. Les enfants ciblés avaient grandi, et il n'y avait plus vraiment de besoin justifiant l'investissement dans un service de garde (un parent ou deux y auraient eu recours).
- À Saint-Paul-de-la-Croix : un service de garde en milieu familial reconnu par un CPE s'était installé au village et offrait six places (un ou deux enfants étaient en attente).
- À Saint-Épiphanie : la demande pressante des parents pour que le service soit offert cinq jours et la présence d'une liste d'attente montraient que des besoins restaient encore à combler.

Avant de prendre la décision, on a toutefois tenu des rencontres publiques dans les deux premiers villages. Les changements proposés ont été bien acceptés, malgré une certaine déception dans l'un des villages. On s'est entendus pour accorder de façon prioritaire aux enfants de Saint-François-Xavier-de-Viger et de Saint-Paul-de-la-Croix les places qui deviendraient libres dans le service de garde de Saint-Épiphanie.

5.1 Fréquentation du service au cours de la deuxième année

Entre le 13 septembre 2004 et le 4 septembre 2005, dix-neuf enfants se sont partagé les huit places offertes par le service de garde. Cinq d'entre eux fréquentaient déjà le service de garde la première année. Parmi les enfants qui ont commencé à fréquenter le service de garde la deuxième année, quatre avaient plus de 4 ans, alors que le plus jeune avait 18 mois. Parmi les enfants de 4 ans, trois étaient inscrits à la prématernelle.

Si tous les enfants fréquentaient le service de garde deux jours par semaine la première année, la fréquentation était plus variée la deuxième année. Deux enfants n'ont fréquenté le service de garde que durant une semaine. Six enfants ont fréquenté le service de garde cinq jours par semaine durant toute l'année 2004-2005. Trois enfants ont fréquenté plutôt le service deux jours par semaine pendant toute l'année et un enfant, trois jours par semaine. Notons qu'il est arrivé aussi que ces enfants qui fréquentaient le service de garde à temps partiel remplacent des absents lorsqu'une place était disponible en dehors de leurs jours habituels de présence.

Au total, 208 jours d'absence ont été signalés pour la deuxième année. Selon l'éducatrice principale de Saint-Épiphanie, il y avait moins d'absentéisme dans cette installation que dans les autres qui relèvent du CPE. Près de 60 % des absences ont fait l'objet de remplacements, si bien que le taux d'utilisation des places s'est établi à 95,5 % pour la deuxième année du projet. On peut conclure que les enfants inscrits au service de garde de Saint-Épiphanie l'ont fréquenté assidûment, et que les absents ont souvent été remplacés, de telle sorte que les places ont été utilisées au maximum.

Durant la deuxième année d'expérimentation, parmi les dix-neuf enfants inscrits, neuf étaient recommandés par le CLSC dans le cadre du programme Tournesol. Par ailleurs, quatre enfants vivaient dans une famille où le ou les parents étaient sans emploi, alors que quinze enfants avaient au moins un parent qui travaillait (dans certains cas de façon saisonnière seulement) ou qui étudiait.

5.2 Organisation du service de garde au cours de la deuxième année

Au cours de la deuxième année, le service de garde a été ouvert de 7 h 30 à 18 h cinq jours par semaine. L'éducatrice principale travaillait 36 heures par semaine, en débutant tôt le matin jusqu'après le dîner, et celle qui habitait Saint-Épiphanie travaillait 28 heures et prenait le relais jusqu'à la fermeture. Les vendredis après-midi, l'éducatrice principale planifiait les repas de la semaine avec la cuisinière de l'installation de Rivière-du-Loup. Elle les transportait deux fois par semaine de Rivière-du-Loup à Saint-Épiphanie.

Comparativement à la première année, on a mis davantage l'accent, au cours de la deuxième année, sur les activités et les sorties dans le milieu.

6. L'appréciation du service de garde de Saint-Épiphanie

Alors que l'évaluation cherchait à mettre au jour autant les différences que les similitudes de points de vue concernant le service de garde de Saint-Épiphanie, c'est plutôt une relative homogénéité des perceptions qui a été révélée par les entretiens avec les parties prenantes au projet. Tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration du projet ont souligné la qualité du partenariat. Les intervenantes et intervenants comme les parents ont exprimé une grande satisfaction à l'égard du service de garde et de la formule de la petite installation située dans l'école. Ils ont été unanimes sur le fait que ce projet est « original », « extraordinaire », qu'il « colle au milieu [...] aux besoins du milieu ». La proximité du service et le fait qu'il est accessible à pied ont été considérés positivement. L'éducateur du programme Tournesol a rappelé qu'environ 40 % des familles de ce programme n'ont pas de voiture. De plus, tous ont souligné le professionnalisme des éducatrices. Par ailleurs, la transformation du projet, qui est passé d'un service itinérant à temps partiel à un service ouvert cinq jours par semaine dans un seul village, a été vue comme positive par les interviewés. Elle reflète la capacité d'adaptation du projet aux besoins du milieu. Au cours de la troisième année, l'installation avait d'ailleurs une liste d'attente de parents qui souhaitaient voir leur enfant la fréquenter.

Plus particulièrement, les parents ont souligné leur appréciation du service de garde. Aucun commentaire négatif n'a été formulé sur celui-ci. Les parents qui avaient connu la garde en milieu familial régi ou non régi⁵ n'ont vu que des avantages à la petite installation de Saint-Épiphanie. Ils ont relevé la qualité des lieux, des repas et des activités, l'affection qui existe entre les enfants et les éducatrices, l'absence de favoritisme. En comparaison avec d'autres services de garde, ils ont apprécié particulièrement le professionnalisme des éducatrices et leur capacité à les soutenir dans l'exercice de leur rôle parental. Les parents ont évoqué le sentiment d'être écoutés et respectés et leur confiance à l'endroit des éducatrices : « Je peux partir au travail rassuré, mon enfant est bien pris en charge. » Les modalités de communication utilisées par les éducatrices pour les tenir informés ont contribué à cette confiance. La fiabilité du service a été également mentionnée : on peut compter sur le service même pendant l'été. Plusieurs ont apprécié, de plus, l'offre de service sur cinq jours, qui leur a évité d'avoir à combiner plusieurs modes de garde à temps partiel. Au moins la moitié des parents avaient déjà dû composer avec plusieurs modes de garde simultanément, et certains le faisaient encore au moment des entrevues parce que leur enfant n'avait pas une place à temps complet à l'installation de Saint-Épiphanie.

La collaboration entre le service de garde et l'école pour la prématernelle 4 ans a été appréciée par certains parents qui n'ont ainsi pas eu à se soucier du transport de l'enfant entre l'école et le service de garde. La conciliation du travail et de la famille s'en est trouvée simplifiée. Sans cet arrangement, plusieurs enfants n'auraient simplement pas été inscrits à la prématernelle 4 ans. Par contre, soulignons que des parents ont décidé que leur enfant de 4 ans ne fréquenterait pas l'école : « Il apprend tellement au service de garde [...] ! »

Les divers partenaires du projet ont manifesté également une grande satisfaction à l'endroit du service de garde. L'intervenant du programme Tournesol a apprécié le travail d'équipe avec les éducatrices, leur professionnalisme et la bonne

5. La moitié des parents avaient recouru auparavant à la garde en milieu familial non régi, et un parent avait utilisé les services d'une RSG.

collaboration qu'elles ont établie avec les parents. La formation en éducation spécialisée de l'éducatrice principale est perçue comme un atout. L'expérience de Saint-Épiphanie confirme l'importance du volet service de garde pour le programme Tournesol. Le CLSC et ses intervenants de terrain se sont aussi montrés très enthousiastes. Un intervenant a noté que, depuis que le service de garde existe, «il n'y a plus de plainte ni de demande auxquelles [il] ne peu[t] rien faire». Un autre a souligné : «Le milieu s'est pris en main, et on a une qualité de service exceptionnelle.» Le directeur actuel de l'école a abondé dans le même sens.

La gestionnaire du CPE a déclaré pour sa part que le service de Saint-Épiphanie «roul[ait] tout seul» grâce à l'autonomie et à l'initiative des éducatrices. Les besoins des enfants vulnérables du milieu ont trouvé, selon elle, une réponse adéquate à Saint-Épiphanie. Les éducatrices étaient aussi de cet avis. Elles ont dit apprécier particulièrement la stabilité que la petite installation apporte aux enfants, qui restent dans le même groupe multiâge, avec les mêmes éducatrices, tout au cours de leur fréquentation du service.

7. Les effets perçus du projet

L'évaluation a permis d'aborder la question des effets du service de garde de Saint-Épiphanie sur les enfants, sur les parents et sur la communauté en général. Certains effets perçus ne sont bien sûr pas propres au seul service de garde de Saint-Épiphanie, on pourrait en retrouver de semblables dans d'autres services de qualité. Ils ont néanmoins été relevés par les parents et les intervenants comme des conséquences de la fréquentation du service de garde de Saint-Épiphanie, il est donc important d'en faire état ici.

7.1 Les effets sur les enfants

Plusieurs personnes interviewées ont noté une amélioration des habiletés langagières chez les enfants qui ont fréquenté le service de garde. Rappelons que plusieurs enfants vivent seuls avec leurs deux parents, ou seulement l'un d'eux, parfois dans les rangs, dans des situations d'isolement social. «C'est souvent rendu à l'école qu'on découvre les lacunes», a précisé une responsable de la direction de l'école. Certains parents ne se rendent pas compte des retards de langage de leur enfant. «C'était juste moi qui comprenais

mon enfant, alors le CLSC m'a proposé de la mettre au service de garde», a rapporté une mère. Les parents ont souligné le vocabulaire nouveau acquis par les enfants au service de garde, mais aussi le développement de leur capacité d'expression : «Je le comprends mieux quand il parle...», ont dit certains en parlant d'un enfant autre que le leur qui fréquentait le service de garde. La direction d'école a indiqué que, dès la première année, elle a constaté des effets bénéfiques chez la nouvelle clientèle scolaire. L'éducatrice, consciente de l'importance de travailler avec ces enfants sur l'aspect langagier de leur développement, suit actuellement des cours à l'université pour parfaire ses connaissances dans le domaine.

Le service de garde offre des occasions d'interaction avec d'autres enfants qui favorisent le développement des habiletés sociales. Le groupe multiâge a été apprécié par les parents, parce que leurs enfants apprenaient à vivre avec des enfants d'âges différents, comme dans une famille. L'autonomie, le respect, le partage, la sociabilité se développent grâce au service de garde. «Les plus vieux se responsabilisent par rapport aux petits, et les petits apprennent plus vite au contact des grands», a ajouté un parent. Les parents ont noté aussi que, dans le service de garde, les enfants découvrent d'autres modèles de comportements et d'habitudes de vie : «Ils apprennent beaucoup ici, des choses que nous, on ne fait pas à la maison.» L'éducateur du programme Tournesol a parlé d'ailleurs des bénéfices pour l'enfant de vivre des situations de réussite, où il apprend à «dealer avec les autres enfants, le tout encadré [...]». Cela agit sur son anxiété».

Au chapitre de l'adaptation scolaire et au-delà des apprentissages sur les plans du langage et des habiletés sociales, le fait que le service de garde est dans l'école a facilité l'entrée à l'école pour certains enfants et leurs parents. «Mon enfant a moins peur d'aller à l'école», a déclaré un parent. «Ils sont rassurés, car ils savent qui est l'institutrice, ils savent aussi qu'on est là si cela ne se passe pas bien... C'est rassurant aussi pour le parent», a précisé l'éducatrice. Selon l'ancienne directrice d'école, dans le milieu rural, il ne faut pas sous-estimer le vécu personnel traumatisant de certains parents par rapport à l'école. En rassurant les parents sur le milieu scolaire, on favorise l'adaptation de leur enfant.

La directrice a affirmé que le personnel scolaire ne voyait que des effets positifs à la présence du service de garde dans ses murs, soulignant principalement la meilleure préparation des enfants à l'école.

7.2 Les effets sur les parents

L'éducateur du programme Tournesol a parlé des effets du projet sur les compétences parentales. Son travail conjoint avec l'éducatrice du milieu de garde a amené les parents à mieux connaître leur enfant et à reprendre confiance en leurs capacités de parents. Ils se sont sentis moins seuls et isolés et ils ont aimé avoir le point de vue d'une autre personne sur leur enfant. L'ensemble des parents, et non pas seulement ceux dont les enfants avaient des difficultés, ont mentionné aussi leur découverte de jeux et d'activités grâce au service de garde et l'apprentissage de « trucs » pour éduquer leur enfant.

Du point de vue de la conciliation du travail et de la famille, le passage du service de garde à cinq jours par semaine a été particulièrement apprécié par les parents qui travaillaient. Quand le service de garde était ouvert seulement deux jours, certains éprouvaient des difficultés à combiner plusieurs modes de garde, alors que d'autres s'étaient abstenus de recourir à l'installation justement pour cette raison.

Le service de garde a permis aussi à certains parents de réaliser un projet de travail. Telle mère a pu reprendre ses études universitaires, telle autre a réalisé son rêve d'ouvrir un commerce dans le village, telle autre encore a étendu les heures d'ouverture de son entreprise. L'éducatrice qui vit au village a pu trouver un emploi de 28 heures par semaine dans sa municipalité.

Parmi les parents entendus, quelques-uns utilisaient le service non pas pour pouvoir aller travailler, mais pour avoir un répit, souvent à la suggestion d'un travailleur social. L'éducateur du programme Tournesol a observé que « cela a amélioré la qualité de vie de plusieurs familles, en leur permettant de souffler [...] ».

Le fait de conduire chaque jour leur enfant au service de garde et de rencontrer d'autres parents du village a contribué par ailleurs à briser l'isole-

ment de certains parents. L'un d'eux a dit : « On se voit le matin et le soir... on se parle après à l'épicerie... Je n'aurais jamais fait ça avant. »

7.3 Les effets sur la communauté

Les personnes engagées dans l'action communautaire ou sur le plan municipal de même que plusieurs intervenants sociaux ont parlé de l'effet économique direct du projet. Ils ont fait remarquer que l'installation est une source d'emplois dans une petite municipalité comme Saint-Épiphanie. De plus, les parents ne sont plus livrés à eux-mêmes pour concilier le travail et la famille, et certaines mères ont la possibilité de retourner aux études.

Un service pour la famille est une source de fierté et même un facteur d'attraction pour la municipalité. L'augmentation du coût des maisons à Rivière-du-Loup incite des gens à envisager de s'installer en milieu rural : « [...] On voit de jeunes familles qui recherchent une maison à un prix raisonnable. Au téléphone, on me demande souvent s'il y a un service de garde... », a dit une administratrice municipale. De plus, comme l'ont souligné des parents : « On fait le choix de vivre une qualité de vie en région, cela ne veut pas dire qu'un des deux parents ne travaille pas... Alors pourquoi on n'aurait pas des services pour nous aider à concilier le travail et la famille? »

Pour certains, la création d'un service de garde est un geste concret qui vient consolider le milieu rural. Comme l'a souligné un intervenant : « Quand, dans un milieu, l'école est branlante, qu'il n'y a plus de dépanneur, plus de poste d'essence [...] pourquoi les gens resteraient là? Il n'y a plus de services... » La présence de l'installation de Saint-Épiphanie, « ça dynamise le milieu », a précisé une citoyenne, comme auparavant l'ouverture du point de service du CLSC ou la création d'une résidence pour personnes âgées. La présence d'un service de garde, situé dans l'école par surcroît, a eu pour effet de favoriser la fréquentation de l'école du village et le maintien des familles dans la municipalité.

L'existence d'un service de garde éducatif dans le village permet aussi d'offrir, dans certains cas, une option de rechange au placement d'enfants par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Un service de garde professionnel est

«un outil, [...] un support pour les familles en difficulté», a précisé un travailleur social. On peut parfois maintenir des enfants dans leur milieu familial moyennant la fréquentation régulière d'un service de garde.

Enfin, il apparaît que l'expérience de Saint-Épiphane a eu un certain effet d'entraînement. D'autres villages s'inspirent de l'exemple de la petite installation, ont rapporté certains. Par ailleurs, le succès du partenariat local a amené des parents de Saint-Épiphane à «mijoter» un projet de service de garde pour les enfants d'âge scolaire.

Conclusion : quelques difficultés et plusieurs éléments gagnants

Les personnes interviewées ont peu mentionné de difficultés liées au projet. La principale difficulté, évoquée par plusieurs intervenants et partenaires du projet, concernait les normes du Ministère qu'il a fallu satisfaire pour l'aménagement du local de Saint-Épiphanie. Les répondants ont rapporté de nombreuses frustrations liées aux délais et au coût de la mise aux normes. La légitimité de certaines d'entre elles, comme celle qui concerne la fenestration, a d'ailleurs été remise en question. Les partenaires du milieu avaient conçu un petit projet peu coûteux, ils auraient souhaité plus de souplesse dans les normes pour le réaliser.

L'autre difficulté mentionnée a trait à l'attitude initiale de certains enseignants à l'égard de l'installation du service de garde dans l'école. Ceux-ci craignaient notamment le bruit et les odeurs de poisson au dîner. Il a suffi d'insonoriser certains murs et de choisir judicieusement les menus du service de garde pour les rassurer.

Les éléments gagnants sont par ailleurs nombreux, et on peut en tirer des enseignements pour d'autres milieux. La force du partenariat local vient au premier rang : connaissance fine de la dynamique et des besoins de la communauté, capacité de reconnaître les acteurs significatifs, consultation et concertation tôt dans le projet, capacité d'adaptation aux besoins qui évoluent, dévouement des acteurs à défendre un projet collectif plutôt que des intérêts particuliers, sont autant de conditions d'un partenariat efficace. La persévérance devant les obstacles et les délais a été également mentionnée. À l'analyse, on peut ajouter le leadership efficace exercé par l'organisateur communautaire du CLSC.

Des répondants ont noté aussi l'importance de la stratégie. Il faut savoir inscrire le projet dans les questions sociopolitiques de l'heure, comme la politique familiale, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre l'abandon scolaire, et élaborer un argumentaire cohérent. Il faut de plus avoir des alliés, des gens engagés, visionnaires et rassembleurs qui croient au projet et qui vont le défendre au sein de différentes instances.

Des éléments gagnants propres au service de garde ont aussi été mentionnés. On a souligné la pertinence de la formule de la petite installation de huit places située dans l'école du village pour répondre aux besoins : on y trouve la convivialité caractéristique du milieu familial et les avantages de l'installation – capacité d'intervention auprès de familles vulnérables et neutralité devant les conflits de voisinage fréquents dans les petits milieux ruraux, notamment. On a salué la capacité d'adaptation du CPE au milieu environnant, aux besoins des parents, aux demandes du milieu scolaire, ainsi que la souplesse du syndicat du CPE. On a insisté aussi sur les qualités personnelles et professionnelles des éducatrices, qui savent traiter non seulement avec les enfants et les parents, mais aussi avec les différents partenaires du projet pour en assurer le succès. Le fait d'avoir embauché une éducatrice chevronnée comme éducatrice principale de la petite installation a en outre été sans contredit l'un des facteurs importants du succès du projet.